

**CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES
EN GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS DE SANTÉ PUBLIC ET PRIVÉ
CAS-GSP 2020**

Enseignants	Module / Enseignement	Date	Heures	Salles
M. M. Farsi / Ph. Gnaegi M. P. Strupler, Directeur de l'Office fédéral de la santé publique	Présentation du programme et conférence sur les actuels défis de la santé	Jeudi 16.01.2020 16h-18h		B41
	Module 1 Introduction au système de santé			
M. Zarin	Economie et financement de la santé	Vendredi, 17.01.2020*	6	B41
G-A. Escoffey	Système de santé et d'assurance- maladie suisse	Vendredi, 07.02.2020	6	B41
G. Rüfenacht	Systèmes de santé publics ou privés : cohabitation ou antagonisme ?	Vendredi, 21.02.2020	6	B41
Ch. Pinget	Evaluation des technologies de santé	Vendredi, 06.03.2020	6	B41
	Total Module 1	4 jours	24	1^{er} suivi
	Module 2 Gouvernance et gestion			
M. Desaulles / R. Loretan	La gouvernance : vision et stratégie hospitalières, rôle du Conseil d'administration	Vendredi, 21.08.2020	6	B41
J.-P. Brügger	La conduite stratégique dans une institution de santé	Vendredi, 06.11.2020	6	B41
N. Brunner	Droit du patient	Vendredi, 23.10.2020	6	B41
E. Bonvin	Institution hospitalière dans notre société - la médecine communautaire	Vendredi, 13.11.2020	6	B41
O. Linder	Gestion financière d'un établissement de santé	Vendredi, 04.12.2020	6	B41
A.G. Bütikofer	Piloter et positionner stratégiquement une institution dans un contexte politique en constante évolution	Vendredi, 27.11.2020	6	2.310 ^a
K. Schneider	Leadership	Vendredi, 19.06.2020	6	B41
R. Branstchen	Ressources humaines	Vendredi, 28.08.2020	6	B41
	Total Module 2	8 jours	48	2^{ème} suivi

* Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi.

La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire.

L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive annexe.

Un suivi du travail personnel sera effectué à la fin de chaque module.

Remédiation du travail personnel en cas d'évaluation insuffisante, avec une nouvelle soutenance en janvier 2021.

*^a La salle 2.310 se trouve à Abram-Louis Breguet 2, 2000 Neuchâtel, 2^{ème} étage, bâtiment de la faculté des Sciences économiques

	Module 3 Patient et politique de communication			
A. Hubert	Qualité – Sécurité - Economicité	Vendredi, 11.09.2020 [†]	6	B41
O. Guerdat	Marketing et communication pour un centre de soins	Vendredi, 25.09.2020	6	B41
M. Dauwalder	Politique de communication dans un établissement de santé	Vendredi, 02.10.2020	6	B41
Total Module 3		3 jours	18	4 ^{ème} suivi
Ph. Gnaegi	Module 4 Présentation des travaux personnels et synthèse	Jeudi, 14.01.2021 / vendredi 15.01.2021	12	B41
Total 12 crédits ECTS		17 jours	102	

[†] Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi.

La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire.

L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive annexe.

Un suivi du travail personnel sera effectué à la fin de chaque module.

Remédiation du travail personnel en cas d'évaluation insuffisante, avec une nouvelle soutenance en janvier 2021.

Annexe au plan d'étude du CAS en Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé CAS-GSP 2020

Directive relative à la rédaction du travail personnel

Pour une meilleure lisibilité, l'emploi de la forme féminine fait indifféremment référence aux personnes de sexe masculin ou féminin.

1. Cadre général

Le travail personnel vise à contrôler les connaissances acquises dans les enseignements du CAS, à travers l'étude d'un sujet ou d'un cas particulier. La rédaction du travail est exigée au fur et à mesure du déroulement du CAS.

2. Choix du thème

Le thème est tiré de l'expérience professionnelle de la participante et doit être approuvé par le comité directeur du programme. Il porte sur l'analyse d'une situation et la résolution d'une problématique, par exemple, propre à un établissement.

3. Aspects formels

a. Découpage général du travail :

Le travail final comprend au moins les parties suivantes: la page de titre, le résumé, la table des matières, la méthodologie, l'approfondissement des chapitres, les conclusions et la bibliographie.

b. Nombre de pages :

Le travail final comporte environ 20 pages, rédigées en français, anglais ou allemand. Les annexes éventuelles ne sont pas comptées. Le format du texte (marges, interligne, police, taille) est à choisir de façon à ce qu'une page de texte comporte en moyenne entre 2'800 et 3'200 caractères (espaces compris). Cette règle ne s'applique pas aux pages contenant des figures ou des tableaux car ces derniers ne comptent pas comme caractère.

c. Citation :

Toutes les phrases prises d'autres textes (littéralement ou conformément au sens) doivent être reconnaissables en tant que citation ou renvoi. Les citations doivent être précises.

Les phrases citées doivent être mises entre guillemets, après lesquels viennent entre parenthèses :

- Auteur (s)
- Année de la publication
- Numéro de pages.

Exemples: (Fournier, 1998, p. 186); (Fournier, Lalère et Dutoit, 2001, p. 289).

d. Bibliographie :

Dans la bibliographie, tous les livres et articles utilisés dans le travail doivent être mentionnés. Les renseignements suivants sont nécessaires :

- Auteur
- Date de parution
- Titre et sous-titre
- Lieu de parution et éditeur
- Édition

4. Démarche à suivre

- i. Le thème doit être déposé sous la forme d'un document écrit sur Moodle, au cours des enseignements du module 1. Le dernier délai pour l'approbation du thème est le 31 mars 2020.
- ii. La participante envoie trois tables des matières différentes en expliquant pourquoi elle privilégie l'une. Elle explique le découpage des chapitres en décrivant le fil conducteur de l'ensemble des thématiques, le contenu résumé des chapitres ainsi que la méthodologie envisagée.
- iii. La participante remet son travail sous forme de maquette d'une dizaine de pages (taille de la police : 12) en ayant approfondi les chapitres et la méthodologie.
- iv. Lorsque la maquette est approuvée, la participante remet la version finale d'environ 20 pages, annexes non comprises (taille de la police : 12).
- v. La participante remet la version finale après d'éventuelles corrections ou compléments.
- vi. La soutenance orale en français d'une durée de 30 minutes, qui consiste en une présentation du travail, suivie d'une discussion avec des questions des participants.

Les étapes à suivre et les délais sont précisés dans le tableau suivant :

Etapas du travail	Transmission du travail et retour d'information	Délai
i. Dépôt du thème	Remise sur Moodle Approbation du thème	31 mars 2020
ii. Tables des matières	Remise sur Moodle Approbation de la table des matières	29 mai 2020
iii. Maquette	Remise sur Moodle Entretien et appréciation	30 juin 2020
iv. Travail complet	Remise sur Moodle Appréciation et correctifs à apporter	15 septembre 2020
v. Version finale	Remise d'un exemplaire en version papier (thermocollée ou anneaux) + Remise sur Moodle d'une version numérisée en 1 seul fichier	15 octobre 2020
vi. Soutenance	Evaluation notée	29 et 30 octobre 2020

5. Rattrapage

En cas d'évaluation insuffisante du travail personnel, la participante bénéficie d'un délai supplémentaire de deux mois après la fin du CAS pour remédier aux corrections éventuelles et procéder à la restitution définitive du travail. Dans ce cas, une nouvelle soutenance sera organisée en janvier 2021.